



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 Avril 2022

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Aurélie CALVEL, Elisa FIELD Francis MOIGNOT, Dominique RENARD, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

Absentes : Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Anne BOULIN et Jean-François BERNICCHIA qui a donné pouvoir à Dominique RENARD

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Approbation Compte rendu Conseil Municipal du 3 Décembre 2021.

Aucune remarque n'est formulée.

Adopté à l'Unanimité.

2. Approbation du Compte de Gestion 2021 de la SGC de Coulommiers.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les données aux membres du Conseil.

Les résultats cumulés s'élèvent respectivement à 58 371,46€ en section investissement et à 386 815,32€ en section fonctionnement soit un total de 445 186,78€.

Adopté à l'unanimité.

3. Vote du Compte Administratif 2021.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les résultats aux membres du Conseil. Ceux-ci sont identiques au Compte de Gestion.

Conformément à la législation en vigueur, Monsieur le Maire n'assiste pas à la délibération et ne participe pas au vote de ce point de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité (14 voix).

4. Affectation des résultats 2021.

Monsieur Lucien DUBOIS propose les affectations aux membres du Conseil.

Le résultat positif de fonctionnement est reporté à hauteur de 386 815,32€ en section recette de Fonctionnement.

Le résultat positif de 58 371,46€ du poste investissement est reporté en section recette d'Investissement.

Adopté à l'unanimité.

5. Vote des 2 Taxes 2022.

Monsieur Lucien DUBOIS procède à un exposé détaillé des taxes dont les tableaux ont été remis aux membres du Conseil.

Pour 2022, il est proposé, comme depuis de nombreuses années, de ne pas augmenter les taux et de retenir 37,98% pour la Taxe foncière (bâti) et 50,37% pour la Taxe foncière (non bâti).

Il est rappelé que le taux sur le foncier bâti intègre le nouveau mécanisme de compensation départementale de la taxe d'habitation.

Adopté à l'unanimité

6. Vote du Budget 2022.

Monsieur Lucien DUBOIS expose les différentes composantes des sections Fonctionnement et Investissement dont le détail par compte a été remis aux membres du Conseil.

Le budget investissement comprend notamment le règlement d'une parcelle foncière rue Gambetta et l'acquisition de deux tableaux numériques pour l'école.

Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt.

Le budget de fonctionnement acte de nombreux travaux voirie et d'entretien des bâtiments publics. L'éclairage public du Tillet et des Poupelins est modernisé.

Les postes énergétiques subissent une forte hausse suite à l'envolée des cours mondiaux : gaz et électricité.

Le budget global 2022 est équilibré et s'établit comme suit :

- Fonctionnement : 1 045 219,32€
- Investissement: 95 250,00€
- Total : 1 140 469,32€

Adopté à l'unanimité.

7. Vote des subventions.

Deux demandes de subvention ont été présentées.

1) Subvention Sport Ecole (Opération Poney).

Monsieur le Maire propose de reconduire le même montant qu'en 2021 à savoir 800€.

Adopté à l'unanimité

2) Subvention de 500€ (soit 1/3 du coût) au Centre Equestre pour l'acquisition d'un défibrillateur qui sera également accessible à la population Reuilloise.

Adopté à l'unanimité

8. Convention de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU avec la CACPB) pour 2022.

Monsieur le Maire propose de signer cette convention dont le détail a été communiqué au Conseil.

Adopté à l'unanimité

9. Stagiatisation d'un Agent Technique à temps partiel.

Après avoir exposé les motivations de ce changement de situation, Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Adopté à l'unanimité.

10. Convention unique relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la FPT de Seine et Marne.

Monsieur le Maire propose le renouvellement de cette convention pour l'année 2022.

Adopté à l'unanimité.

11. Modification du règlement cimetière.

Monsieur Claude TESSIER expose les travaux entrepris au niveau du cimetière dans sa partie basse (dit ancien cimetière) et la nécessité d'actualiser le règlement.

Adopté par 13 voix pour et 2 abstentions.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Aurélien Calvel note avec satisfaction les travaux de voirie et éclairage programmés pour les Poupelins

Elisa Field demande s'il est envisageable d'augmenter la fréquence de collecte de la

poubelle jaune. Réponse : La collecte est maintenue à la quinzaine.

Dominique Banchereau indique les dates des prochaines manifestations programmées par la Commission Fêtes et Cérémonies dont l'inauguration du Chemin Sophie Cornillet.

Catherine Riehl fait le point sur les principaux projets d'urbanisme et leur degré d'instruction.

Lucien Dubois demande qu'une action soit entreprise pour le respect de la zone 30 instaurée dans la commune et informe le Conseil de l'importante exposition du 13 mai au 31 juillet 2022 qui sera consacrée au peintre Henri Hayden qui vécut à Reuil en Brie. Information détaillée sera diffusée.

Pascal Carbuccia rappelle la composition du bureau de vote pour les élections présidentielles.

Anne Boulin demande si la collecte des encombrants est prévue par Covaltri sur la commune. Réponse: Aucune prévision n'est connue à ce jour.

Patrick Romanow fait part d'une prochaine réunion avec les Représentants locaux du Sénat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 11 avril à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 11 Avril 2022

Le Maire,
P. ROMANOW

